

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOUT 2020

L'an deux mil vingt, le 26 août, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain SCHMITT, Maire.

Présents : Mesdames Nathalie GUYON, Sandrine CHUARD, Marie-Louise LAGARDE
Messieurs Frédéric DURET, El Houssin SOUNNI, Alain SCHMITT, Gilles PERROT

Secrétaire de séance : M. Gilles PERROT

1. **DELEGUES COMMUNAUTE DE COMMUNE** :

CLECT (Commission Locale d'évaluation des charges à transférer):

Marie-Louise LAGARDE, suppléant Frédéric DURET

SICTOM : Marie-Louise LAGARDE, suppléant Nathalie GUYON

PLUI : Alain SCHMITT, suppléant Gilles PERROT

DEFEBRILATEUR : Nathalie GUYON, suppléant Sandrine CHUARD

AMBROISIE : Marie-louise LAGARDE suppléant Frédéric DURET

2. **COMMISSION COMMUNAUTE DE COMMUNE** :

Développement durable, tourisme vert et milieux naturels :

Sandrine CHUARD

Aménagement du territoire, développement économique et NTIC (Nouvelle Technologies de L'information et de la communication):

El Houssin SOUNNI

3. **RENOUVELLEMENT BAIL DE CHASSE** :

Reconduite de l'ensemble des termes du bail avec suppression de l'article 9 autorisant à l'avenir la chasse le dimanche après-midi à Bretenières.

Adopté : pour 6 contre 1

4. **LOGEMENT** :

Suite au départ de la locataire, le conseil décide la réfection des locaux en incluant la salle des archives (demande de devis aux artisans locaux).

Adopté : à l'unanimité

5. **SENS INTERDIT** :

Le sens interdit de la Grande Rue ayant fait l'objet de discussions remettant en cause sa pertinence, le conseil décide son maintien.

Adopté : à l'unanimité

6. RECENSEMENT 2021 :

Désignation de la Secrétaire communale Camille GOUDENHOOF pour effectuer le recensement 2021

Adopté : à l'unanimité

7. COMMISSION BOIS / GARANTS :

Gilles PERROT, Roland CURIE, Frédéric DURET sont désignés à la commission bois.

Adopté : à l'unanimité

8. Question diverses :

Garderie scolaire à Tassenières :

Un accord exceptionnel a été donné au Maire de Tassenières pour prendre, pendant le temps de l'ouverture, un enfant handicapé qui sera accompagné de son frère qui est scolarisé à l'école de Tassenières.

Adopté : à l'unanimité

Ancienne pompe à incendie :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le départ de la pompe à incendie du village pour le musée de Saint AUBIN . Une convention entre le Musée et La Commune prévoit le maintien de la pleine propriété communale.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20H00

Prochaine réunion de conseil prévue :

le mercredi 07 octobre 2020 à 18h.

Le Maire
Alain SCHMITT